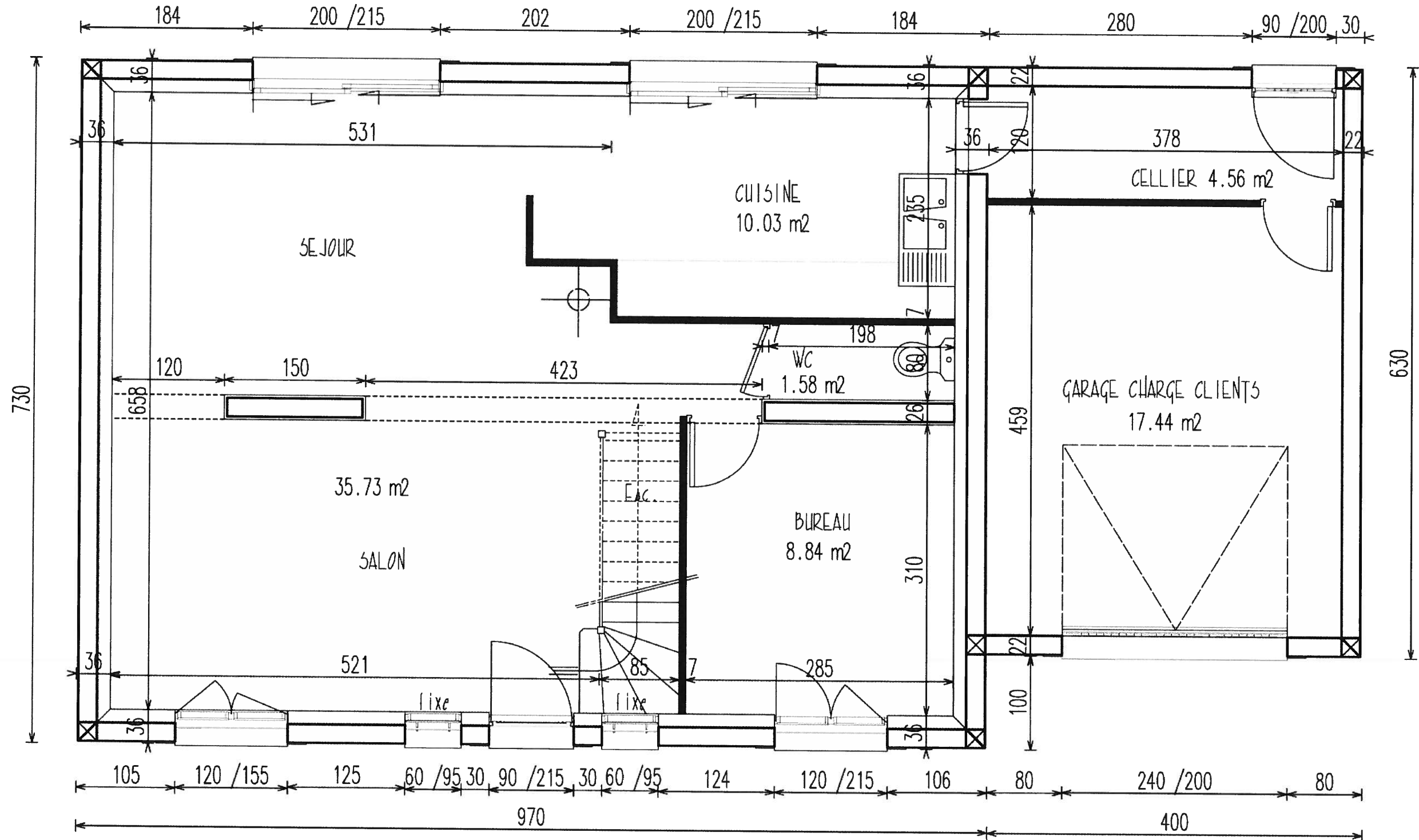


Le plan de construction
 est une pièce du dossier de Permis de Construire
 Le dessinateur décline toutes responsabilités
 en cas d'utilisation comme plans d'exécution
 Ces plans peuvent être modifiés à l'exécution des
 travaux suivant les impératifs liés à la construction.



SURFACE HABITABLE : 54.60 m²